VILLE DE

Envoyé en préfecture le 28/11/2019

Reçu en préfecture le 28/11/2019

offiché le

ID: 091-219102860-20191125-DEL_2019_0137-DE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

et des Décisions du Maire

Séance du Lundi 25 novembre 2019.

L'An deux mille dix-neuf, le Lundi 25 novembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

Étaient Présents:

23

P. RIO - D. ATIG - F. OGBI - Y. LE BRIAND - S. LAATIRISS - E. ETE - C. TAWAB KEBAY - P. TROADEC - A. ZERKAL - S. BELLAHMER - P. LOUISON - J. BORTOLI - C. VAZQUEZ - F. NDOMBELE - M. GAMIETTE - M. SOILIHI - Y. BOUKANTAR - M. AUBRY - S. GHENAIM - L. CAMARA - S. GIBERT - S. GAUBIER - K. OUKBI.

Absents Excusés Représentés:

5

C. RENKLICAY représentée par D. ATIG – G. BAGAVANE représenté par S. LAATIRISS – T. DIAWARA représentée par Y. BOUKANTAR – S. RAKOUB représentée par C. TAWAB KEBAY – A. LAMOTHE représentée par K. OUKBI.

Absents:

7

A. QAROUACH – Y. ITOUA – L. HERGAUX – C. M' PIANA – S. BENDIAB – D. DIARRA – G. BINOIS.

<u>Délibération N° DEL – 2019 – 0137</u>: « Approbation du rapport d'activité annuel 2018 de la société d'exploitation des énergies renouvelables (S. E. R.) ».

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 3131-5 et L 1411-3,

Vu le rapport d'activité pour l'année 2018 présenté par la SEER,

Délibère et,

Prend acte du rapport annuel d'activité pour l'année 2018 de la SEER.

Ainsi délibéré les, jours, mois et an susdits,

Philippe RIO

Lé Maire

<u>Vote_</u>:

Prend acte.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le :

2 8 NOV. 2019

Transmis au contrôle de légalité le : 28 NOV. 2019

Envoyé en préfecture le 28/11/2019 Reçu en préfecture le 28/11/2019

Affiché le

ID: 091-219102860-20191125-DEL_2019_0137-DE